



Compte-rendu de la dixième réunion du  
Conseil de quartier Notre-Dame (réunion plénière),  
qui s'est tenue le 17 avril 2023 à 20h00, à la Maison de quartier

Personnalités invitées : Dominique Roucher-de Roux, Première Adjointe au Maire de Versailles, déléguée au Développement économique, à l'Emploi et aux Affaires générales, Conseillère Communautaire, Isabelle Amiri, Directrice de la Maison de quartier Notre-Dame.

Présents : Patrick Bouy, Président du Conseil de quartier Notre-Dame, Éric Dupau, Conseiller Municipal, Vice-Président du Conseil de quartier Notre-Dame, Evelyne Huré, Secrétaire du Conseil de quartier Notre-Dame et Rapporteur de la Commission ACS, Marie-France Jourdan, Rapporteur de la Commission PTE, Michel Chatain, Rapporteur du groupe Mobilités-Plan vélo, Marine Lallau, Rapporteur du groupe Environnement-Propreté, Jean Auger, Guy de Comeiras, Yvon-Pierre Coppin, Marie-Thérèse Desjardins, Jean-Baptiste Giraud, Laurent Giry, Carole Filleur, Karine Hoffmann, Michel Mercadier, Baudouin de Monts, Michel Morgenthaler, Charles Sater, Conseillers du quartier Notre-Dame, Anne-France Simon, Conseillère Municipale.

Absents excusés : Camille Amar, Rapporteur du groupe Projets-Voirie, Monique Cambier, Philippe Chevreteau, Michaël Chepy, Albert Delemarre, Xavier Hubert, Luc Jeannin-Naltet, Marc Judel, Aubry de La Chesnais, Nathalie de La Villéon, Guillaume Stochmer, Conseillers du quartier Notre-Dame.

Patrick Bouy remercie les Conseillers pour leur présence à notre dixième Conseil de quartier.

Il est très heureux d'accueillir Dominique Roucher-de Roux que les Conseillers des précédentes mandatures, ont bien connue d'abord en tant que Vice-Présidente de notre Conseil de quartier (2008 à 2014), puis en tant que Présidente (2014 à 2020).

« Dominique, nous avons tous pu apprécier tes belles qualités et ton action déterminée au service de notre quartier et de notre Ville ; nous t'en remercions chaleureusement ».

**I) Dominique Roucher-de Roux, Première Adjointe au Maire de Versailles, déléguée au Développement économique, à l'Emploi et aux Affaires générales, Conseillère Communautaire, intervient sur ses différentes délégations.**

Les délégations de Dominique Roucher-de Roux sont principalement à caractère transversal.

Au bout de deux ans, avec le soutien des services comptables, un budget transverse a été mis en place et a apporté une plus grande visibilité au domaine de la transition écologique. Un bilan chiffré, factuel a été réalisé et a permis de mettre en valeur tout ce qui avait été fait ; il est apparu également des besoins, notamment en ce qui concerne l'isolation des bâtiments.

La nomination de François Darchis comme Adjoint au Maire, a permis de regrouper dans son périmètre la transition énergétique avec l'environnement et les projets innovants, sous le nom de « développement durable ».

De ces deux années à la transition écologique, les enseignements tirés par Dominique Roucher-de Roux de ces expériences sont :

- Une bonne connaissance de ce que fait la ville ou non et ce qui reste à développer
- Énormément de travail de fond, alors même que la communication ne se fait que sur 5 à 10% du travail réalisé.

**1. Les affaires générales :**

C'est tout le régalien de la ville : élections, état civil, mariage, funéraire et l'accueil à la Mairie.

Dominique Roucher-de Roux intervient sur l'ensemble des Affaires Générales en soutien, en contrôle, et en impulsion d'une politique.

- Tout versaillais aura, à un moment ou à un autre, à traiter avec les Affaires Générales de la ville : c'est donc un sujet d'importance.
- A l'instar d'autres activités, l'organisation a dû évoluer : organisation à l'accueil avec polyvalence des agents, back office qui vient soutenir en cas d'absence, etc....
- Une attention particulière est portée à l'utilisateur et à son accueil ; et aussi des formations à la gestion du stress et des conflits ont été mises en place pour aider et soutenir les agents dans leur travail.
- Exemple du funéraire : de nombreux décès issus du COVID.
  - Une étude prospective a été réalisée pour vérifier si la place dans les cimetières était suffisante. Il a été décidé de ne pas en créer de nouveau ; en effet, il reste des places au cimetière Saint Louis et au cimetière des Gonards.

- Une nette évolution entre inhumations et incinérations a été observée, reflet de ce qui se passe en France en général.
  - Un travail approfondi a été mis en place avec les services des Espaces Verts.
  - Des études sur la reprise des concessions échues et sur les tarifs, ont été réalisées.
- *Question sur la fonction RH* : celle-ci est suivie par François-Gilles Chatelus, également président du CST.

*Question sur le développement durable et la transition écologique et quel est le rôle du Conseil de quartier ? Quel plan sur la décarbonation, la révision thermique des bâtiments, sur l'aspect résilience, eau etc... Est-ce qu'il y a des moyens de mesurer l'avancement ? Est-ce qu'il y a de la formation des agents ? Quelle est la sensibilisation des citoyens ?*

Pour l'avenir, ces questions ne seront pas du ressort direct de Madame Roucher de Roux.

Les sujets d'énergie sont prioritaires :

Des révisions du contrat avec Verséo/ENGIE (chauffage urbain) ont été négociées, avec une grosse économie de coûts.

L'isolation et le travail sur les bâtiments de la ville sont également à l'ordre du jour.

François Darchis, Maire-Adjoint en charge de l'environnement, est en train de monter un groupe de travail sur le sujet. L'idée est de faire le lien entre le travail de VGP, le travail de la Ville et d'étudier comment il serait possible de sensibiliser le grand public sur ces sujets-là.

*Question sur le funéraire : quelle est la politique pour les concessions ?*

Il n'y a plus de concessions à perpétuité, car certaines tombes tombaient à l'abandon alors que le foncier est extrêmement cher.

Un grand programme de reprise a été mis en place ; à noter que la politique tarifaire du funéraire va être modifiée.

La durée maximum des concessions est actuellement de 50 ans, renouvelable ; à noter qu'il y a aussi des concessions décennales et trentenaires.

## 2. **L'emploi, une compétence de la ville :**

C'est la première fois qu'il y a une délégation à l'emploi (avec une chargée de mission).

A noter que la compétence économique de la Ville est limitée au commerce, les aspects économiques et touristiques restant de la compétence de l'agglomération VGP. La Mairie a peu de moyens ; en revanche, il existe à Versailles un écosystème très riche en associations ; aussi l'ensemble des associations qui font de l'accompagnement à l'emploi ont été recensées afin d'étudier leur positionnement, leurs cibles et leurs méthodes. Chacune de ces associations a des objectifs différents avec des méthodologies variées (entretiens, coaching, insertion). Après avoir fait cet état des lieux, elles sont réunies très régulièrement et participent à différents salons.

Les Versaillais peuvent choisir l'association qui répond le mieux à leurs besoins à partir de la carte mentale accessible sur le site de la Ville.

Il a été décidé d'organiser trois types de salons de l'Emploi :

- Un salon pour les jeunes : ciblé sur les jeunes peu qualifiés et les emplois saisonniers ;  
*Exemple* : le Trianon Palace a recruté, en 2022, 10 personnes, mais aussi Décathlon, et le Château de Versailles. En 2023, de nombreuses entreprises sont présentes et de nombreux contrats d'apprentissage ont été proposés notamment par le Département. Le souhait actuel est de travailler plus en amont et notamment sur l'orientation. La Mission locale est présente au salon des jeunes. Elle a été très concentrée sur le contrat engagement-jeunes.
- Un salon pour les « expérimentés » (cœur de cible 55-64 ans) : 550 candidats présents. Les seniors versaillais sont très qualifiés. On leur propose des entreprises ou des établissements du secteur public qui recrutent, et aussi toute une série d'acteurs qui travaillent spécifiquement avec ce public : des sociétés de portage salarial, une plateforme versaillaise qui met en relation des experts seniors (souvent consultants) et des PME qui n'ont pas les moyens de financer des cadres supérieurs à temps plein, des cabinets de management de transition, des associations et des coaches (avec un suivi sur le moyen terme).
- Un salon pour les femmes : 400 femmes étaient présentes ; 75% d'entre elles étaient au niveau bac +3 / bac +5 ; il s'agissait souvent de femmes en reconversion et aussi de nombreuses femmes en retour d'expatriation. La part des femmes et des seniors est en augmentation à Versailles. Un gros travail est mené sur la reconversion et l'accompagnement de ces personnes, sous différentes formes comme des tables-rondes, des témoignages, etc...

NDLR : Dominique Roucher-de Roux nous demande d'ajouter les précisions suivantes, pour répondre à une question posée pendant la réunion :

Les 3 salons (jeunes, femmes, seniors) ont accueilli 1.120 candidats en 2022 ; ils ont abouti à 66 embauches (dont 43 jeunes) et à 81 formations ou accompagnements (dont 38 femmes).

Le salon des « expérimentés » a réuni 550 candidats (contre 253 en 2022) : du fait du plus grand nombre d'entreprises présentes, nous espérons un plus grand nombre de sorties positives ; à ce stade, un mois après l'événement et sans avoir tous les retours, nous sommes à 34 sorties positives – 22 accompagnements et 12 recrutements + 5 recrutements en cours).

*Une question sur l'orientation :*

En amont de l'orientation, on s'est rendu compte que les jeunes ne connaissaient pas les métiers et les possibilités offertes par ces métiers. Il faut ouvrir le champ des possibles et cela avant le choix des études, en faisant appel aux entreprises du territoire. Il ne faut pas laisser ce sujet exclusivement aux mains des écoles ou des parents. Il faut que la Ville se saisisse de ce sujet avec l'aide d'un chargé de mission « emploi » ...

### **3. Le développement économique est de la compétence de l'agglo VGP**

Pendant la crise Covid, la mairie a souhaité être un premier accueil, en lien avec le Tribunal de commerce, la CCI... Corinne Saget, directrice de la Maison des entreprises de VGP, a fait un premier tri et orienté vers les bons interlocuteurs.

Le sujet est piloté à Versailles Grand Parc par Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay et Stéphane Grasset, Maire de Buc. Les besoins ne sont pas les mêmes entre les différentes villes de VGP ; pour Versailles, ce sont surtout des petites entreprises. Un programme d'appui sur les TPE est en train de se mettre en place. La DES (Direction départementale de l'emploi), a présenté ce programme au Musée Lambinet la semaine dernière. Elle cherche à toucher les micros entreprises pour connaître leurs besoins et faire connaître tout ce qui existe : BPI, associations, etc... Concernant les demandes de locaux, celles-ci portent essentiellement sur des unités de production plutôt que sur des bureaux.

Les demandes de locaux tournent autour de 500m<sup>2</sup> maximum. Mais il est difficile de trouver à Versailles des locaux ayant une surface en adéquation avec les besoins des entreprises demandeuses.

*Question sur l'évolution de l'emploi à Versailles :*

Le service public est le 1<sup>er</sup> employeur à Versailles.

En conclusion : il y a beaucoup de sujets, de travail, de rencontres. Il y avait nécessité à créer cette délégation qui n'existait pas, afin de permettre une bonne articulation avec la communauté d'agglomération de VGP.

Il faut s'adapter et travailler dans différents univers, notamment ceux du numérique et de l'artisanat.

*Qu'en est-il des fermetures de magasins à Versailles :*

Ce sujet est du ressort de Marie Boëlle. On peut néanmoins constater une évolution de la demande vers moins de boutiques de vêtements, plus de boutiques de décoration ; il y a une vraie évolution du marché. Le taux de vacances est très bas à Versailles mais reste à surveiller notamment en raison de l'ouverture de Parly 2 le dimanche...

Patrick Bouy remercie Dominique Roucher-de Roux pour son exposé et pour la qualité de son action au service de notre Ville.

## **II) Intervention d'Isabelle Amiri : actualité de la Maison de quartier Notre-Dame :**

- Pour les vacances de Pâques, les inscriptions sont encore ouvertes pour les adolescents ; mais tout est déjà complet pour les petits de maternelle.
- Des activités « famille » sont organisées autour de l'art plastique au cours de la 2<sup>ème</sup> semaine.
- Une sortie famille au refuge de la Tanière (en Essonne) est organisée le jeudi 4 mai.
- La fête de quartier aura lieu le 9 juin de 18 h à 22 h à la Maison de quartier sur le thème de la Bretagne, avec crêpes, chants bretons ; nous avons besoin de bénévoles pour faire des stands, maquiller les enfants, etc...
- Les inscriptions pour l'année prochaines aux ateliers permanents (danse, théâtre...) commencent à partir du 21 juin à 9h ; à noter que quelques places seront gardées pour les nouveaux arrivants, en septembre.
- Les activités de l'été commencent et la Maison de quartier sera ouverte jusqu'au 4 août.  
Du 7 au 25 août, les activités et animations auront lieu au jardin Blaise Pascal.  
La Maison de quartier réouvrira le 28 août.

## **III) Éric Dupau intervient sur l'actualité de la Ville.**

### Le vote du budget de la ville.

Pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive, il n'y a pas de hausse des taux d'impôt.

Le budget de fonctionnement au service des politiques de la Ville est d'environ 120 millions d'€ (+7%) ; le budget d'investissement (stable) s'élève à plus de 30 millions d'€ ; à noter que la dette reste faible (de l'ordre de 40 millions d'€).

Les postes importants du budget d'investissements pour 2023 portent sur :

- La réfection et végétalisation de la rue des Etats Généraux
- L'extension du groupe scolaire Lully-Vauban
- La rénovation du bâtiment de l'ancienne Poste centrale (sur notre quartier) avec l'objectif de le livrer avant les JO 2024.
- L'église Notre-Dame : la phase 1 est en cours et la phase 2, dont le budget a été récemment voté, concerne la chapelle et l'arrière du monument (2,2 millions d'€ HT).

### Comité interligne VGP/SNCF :

- Ateliers vélo solidaire avec une association nommée Soli cycle :
  - Ils viendront tous les jeudis, à partir du 7 septembre, à Versailles Rive-droite et proposeront de 15h30 à 18h30 d'apprendre à réparer son vélo.
  - Le vendredi tous les 15 jours à Chantiers, de 16h à 19h00

- Visualisation de l'emport dans les wagons : l'idée est d'améliorer le flux des voyageurs à l'intérieur des trains pour que les gens trouvent de la place.
- Point sur la ponctualité des trains et la satisfaction des voyageurs : l'évolution de ces indicateurs dans la durée permet d'avoir une idée plus objective des tendances (en amélioration sur notre ligne L).
- Réfection de la gare Rive Droite : une visite a eu lieu récemment avec Gare et Connexions en présence de Monsieur le Maire ; une tranche de travaux avant les JO 2024 serait prévue mais seulement sur une partie du bâtiment.

Publication d'une première version du SDRIF-E (schéma directeur régional environnemental de la Région Ile de France) : il se projette jusqu'en 2040 sur le développement de l'Ile de France avec les quatre objectifs suivants :

- Une île de France sobre et verte : sobriété foncière
- Une île de France productive et indépendante : réindustrialisation
- Une île de France connectée : transports
- Une île de France solidaire : politique du logement avec un objectif de 70.000 logements par an

#### **IV) Patrick Bouy intervient sur l'actualité du quartier.**

- Travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable
  - Place Hoche et rue Hoche
  - Boulevard de la Reine
  - Rue des Réservoirs : partiellement fermée à la circulation cette nuit de 21h jusqu'à 5h du matin et les 2 nuits suivantes, du carrefour Reine au Carrefour Paroisse (autorisée dans le sens inverse)

Vélo épave, définition : il doit remplir 3 des 7 critères suivants : sans selle, sans guidon, sans roue avant, sans roue arrière, sans pédale, pneu crevé, forte présence de rouille.

N'hésitez pas à les signaler à Patrick Bouy avec adresse et photo.

- Place Hoche : Suite à un questionnaire et à des rencontres sur place, plusieurs demandes ont été formulées à cette occasion : prolongation des haies végétales et des massifs de fleurs, ôter les coins métalliques, serrures à placer sur les portes des deux petits parcs situés au sud, remettre un jeu pour jeunes enfants sur le petit parc sud-est, redresser certains endroits des grilles vertes, sécuriser les spots lumineux, placer deux ou quatre bancs autour de la statue, système anti-pigeon sur cette statue, restaurer les mentions écrites du socle de cette statue et ajouts de barrières de protection rue Carnot.

- Le dîner du quartier le 12 mai à 20H, allée Claude Erignac :
  - La Mairie fournit 48 tables et 200 chaises, ainsi qu'un micro portatif. Le Maire et le Député seront présents.
  - Le journal Toutes les Nouvelles de Versailles fera un article sur le sujet mi-mai.
  - Chacun apporte une boisson ou quelque chose de salé pour l'apéritif que nous offrirons.
    - Les bonnes volontés seront très utiles :
      - A 17h30 pour le placement des tables et des chaises
      - A 18h15 pour positionner les nappes
      - A 19h15 pour l'équipe de sécurité et de l'apéritif (offert par les Conseillers de Quartier).

## **V) Questions diverses.**

Yvon-Pierre Coppin, le représentant de la Croix-Rouge à notre Conseil, propose une initiation aux premiers secours (durée 1h30) pour les membres du Conseil de quartier. Les thèmes présentés :

- Protection alerte
- La PLS
- L'arrêt cardiaque
- Le défibrillateur

La date proposée est le 12 juin prochain, avec un minimum de 6 personnes.

- 17 rue Berthier, au siège de la Croix Rouge
- Coût : 10€

## **VI) Date du prochain Conseil de quartier :**

Le prochain Conseil de quartier aura lieu le lundi 25 septembre 2023 à 20h.  
Nicolas Fouquet viendra nous présenter les JO 2024 sur Versailles.

Patrick Bouy clôt la réunion à 22h, en remerciant les participants pour leur présence et leur engagement au service du quartier et de ses habitants.